trée suivant les formes suivies devant les tribunaux ordinaires.

France.—Le 25, une majorité de 503 voix contre 33 a décidé dans l'assemblée nationale que le général Cavaignac avait bien mérité de la patrie. Ce vote a été amené par les débats soulevés par les accusations portées par Garnier-Pagès et autres contre le général Cavaignac. En cette occasion, le général s'est montré habile orateur, et dans un discours de trois heures, il a fait la revue de ces accusations. Pendant 24 heures, le discours a produit un effet satisfaisant, les fonds augmentèrent avec la chance du général à la présidence. Mais le 28, le manifeste de Louis Napoléon vint de nouveau faire tourner les girouettes parisiennes et le vent souffla de plus belle en faveur du *neveu de son oncle*. Le manifeste du prince est bien calculé pour gagner l'opinion de tous les partis. Comme il est bien rédigé, les médisants n'ont pas manqué de dire qu'il était l'œuvre de Mr. Thiers; comme de raison, les amis de Louis Napoléon, se sont empressés de jurer leurs grands dieux que le prince avait redigé et fait tout seul le susdit manifeste, sans l'aide de quique ce soit, homme ou femme. Nous donnerons ce document dans notre prochain numéro.

Cavaignac vient de faire une démarche qui ne peut manquer d'influer sur la lutte à la présidence. Par suite des affligeantes nouvelles reçues de Rome, des craintes pour la sureté personnelle du Saint Père, et du bruit de la fuite de sa Sainteté, il a envoyé quatre Steamers portant une brigade de 3500 hommes qui doivent être débarqués à Civitta-Vecchia, dans le but de protéger sa Sainteté, Mr. Corcelles a été envoyé soudainement à Rome pour conférer avec l'ambassadeur français Mr. Harcourt et pour opérer conjointement avec lui la réalisation des intentions du général.

Le 30, des débats ont eu lieu dans l'assemblée nationale relativement à l'envoi des troupes à Civitta-Vecchia pour protéger le pape et ainsi intervenir dans les affaires intérieures de l'Italie. Ledru-Rollin blâma fortement le ministère en cette occasion ; mais MM. Montalembert, Charles Dupin, Dufaure et autres prirent la défense de l'exécutif. Le général Cavaignac repliqua de la manière la plus vigoureuse aux attaques de Ledru-Rollin, et la proposition suivante fut mise aux voix: "Que l'assemblée approuve la mesure de précaution prise par le gouvernement pour assurer la liberté personnelle du Pape et se réserve le droit de décider plus tard la question après connaissance des faits". Cette proposition fut emportée, par 480 contre 63.

La *Démocratie Pacifique*, élève pardessus les nues, le courage des romains aux quels elle prodigue les louanges les plus outrées. En vérité, il y a de quoi ! Celle est si noble, si belle, si glorieuse, cette victoire de 20,000 habitants de la *ville eternelle* sur le représentant du Christ sur la terre défendu par 100 soldats étrangers ! ! !

P. S. Nous lisons dans nos journaux français que nous venons de recevoir, que le bruit courait à Turin, le 25, que le Souverain-Pontife, avec les cardinaux, s'etait enfui à Civitta-Vecchia, où il s'était embarqué sur un batiment Napolitain. L'*Alba* du 18, dit que le Pape voulait quitter Rome et qu'il était gardé à vue, ou prisonnier dans son Palais. La dernière dépêche télegraphique reçue de Rome à Paris, est du 23 novembre; elle ne dit pas un mot de la fuite ou de la captivité de Pie IX.

EXTRAITS
des derniers journaux français,

Les libres Penseurs.

Sous ce simple titre, M. Louis Veuillot vient de publier un volume infiniment piquant dans lequel on trouve une critique originale et parfois poignante des vices de notre époque. C'est dire que le sujet ne manque pas d'actualité. L'auteur fait comparaitre devant lui tous les personnages qui peuvent être ranges parmi les libres penseurs;—écrivains,—journalistes,—femmes auteurs,—tartufes,—persecuteurs ; telles sont les principales catégories qui lui fournissent des portraits d'une si vive ressemblance que beaucoup de lecteurs suppléeront aisément au silence du peintre en mettant au bas les noms des originaux. Les journalistes, que l'auteur connait si bien, les femmes auteurs, qu'il appelle fort plaisamment bas-bleus, ne pardonneront point à M. Veuillot les traits incisifs de sa verve railleuse et rabelaisienne. Mais le public, ami des saines doctrines, lui saura beaucoup de gré de l'avoir amusé quelques heures aux dépens de tant de charlatans qui corrompent la société. Au reste, ceci n'est que le premier mot du spirituel moraliste, car il nous fait espérer un autre livre qu'il intitulera : *Les Cynignes*.—Un volume in-12.

—L'*Echo du Mont-Blanc* annonce qu'un numéro du *Patriote savoisien*, qui contenait un article injurieux pour Mgr Marilley, a été brûlé publiquement à Genève par les catholiques. On sait que Mgr Marilley a été vicaire à Genève, où il a laissé de précieux souvenirs.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR L'ARRESTATION DE MONSEIGNEUR MARILLEY.

Lorsque le conseil exécutif eut résolu l'enlèvement de Mgr Marilley, il fut obligé de choisir parmi ses séides des dévoûments assez robustes pour cette violence, la gendarmerie de Fribourg refusant de s'y prêter; quelques membres du gouvernement s'improvisèrent eux-mêmes gendarmes, et les précautions les plus grandes furent prises pour qu'on ne s'aperçût pas de cet enlèvement. L'infructueuse tentative d'insurrection qui vient d'avoir lieu sur quelques points du canton de Fribourg a jeté le pays dans une situation déplorable.

Les arrestations sont à l'ordre du jour. Déjà elles s'élèvent à près de cent. Des malades, des femmes même ne trouvent pas grâce aux yeux des puissants du jour. C'est à l'aide d'une sorte de terrorisme que l'on comprime aujourd'hui les réclamations du peuple. Toutes les règles de souveraineté cantonale sont foulées au pied, et la preuve n'en est-elle pas dans ces bataillons étrangers qui ont envahi le canton de Fribourg ? Il n'est plus besoin aujourd'hui d'une demande expresse et officielle de secours fédéral. Vaud, Berne, Neufchâtel, sont toujours autorisés, au premier signal, à lancer leurs troupes dans le canton voisin. N'est-ce pas là un défi jeté au droit par la force, une sanglante ironie jetée au principe même de la démocratie, ou nous ne savons plus ce qu'il faut entendre par ces mots ; mais on aura beau faire, nous avons foi en la puissance de la raison et du droit. Peut-être le jour n'est-il pas éloigné où les sentiments du pays briseront le bras de fer qui le comprime. Le gouvernement de Fribourg, dont les coffres sont toujours vides, malgré les trois millions qui y sont tombés depuis un an, vient de vendre les beaux vignobles que le collége et l'abbaye d'Hauterive possédaient dans le canton de Vaud. 550,000 fr. de Suisse iront encore s'engloutir dans ce tonneau des Danaïdes, dont la probité des gouvernants a sans doute le secret.

—On écrit de Nyon, canton de Vaud, (Suisse), au *Journal de Genève* : "L'exercice du culte catholique a été interdit dimancho le 12 dans notre ville. A l'heure où le service ordinaire devait avoir lieu, des agents de l'autorité ont fait fermer les portes de l'église, sans que l'on connaisse les motifs de cet acte de rigueur. On ignore si cette mesure est particulière à notre ville ou si elle s'étend à toutes les églises catholiques du canton de Vaud."

—Par suite du décret du Storthing, en Norwége, qui a consacré il y a deux ans le principe de la liberté absolue de conscience, l'église catholique de Christiana compte déjà sept cents paroissiens, et tous les jours on annonce de nouvelles conversions. L'ancienne intolérance suédoise a fait place aujourd'hui à une tolérance qu'on ne saurait trop bénir, en voyant quels en sont les effets.

—Les journaux de Hong-Kong rapportent le fait suivant, qui a produit une sensation assez vive parmi les Européens résidant en Chine :

Quelques chrétiens catholiques chinois de l'île de Chusan, évacuée aujourd'hui par les Anglais, ayant voulu convertir en chapelle catholique la moitié d'un temple dont ils étaient propriétaires, essuyèrent le refus des autres propriétaires, et une lutte s'engagea entre eux. Les chrétiens succomberent, et deux des leurs furent livrés aux mandarins de Tung-Thai. A cette nouvelle, le père Dancourt, missionnaire catholique à Ning-Po, porta plainte au gouvernement de cette ville, de qui relève l'île de Chusan, et n'en ayant pu obtenir justice, il fretta la lorcha portugaise no 21, et, avec une trentaine de Macaïstes, il partit pour Chusan. Il parait que les chinois s'enfuyèrent à son arrivée ; mais il réussit à en saisir quelques-uns et les amena prisonniers à Ning-Po.

—Il parait que Louis-Philippe, auquel l'avenir n'a pas cessé d'offrir des illusions monarchiques, se préoccupe sérieusement de la réparation des châteaux royaux. Il pense surtout aux Tuileries, que février a si fort endommagées. Il projette de remeubler ce château à neuf. Il a déjà choisi la couleur qui dominera dans chaque salon.

—M. Guizot habite, à l'extrémité de Londres, une petite maison dont ne se contenterait pas le plus humble des rédacteurs de la *Réforme*. Rien n'est plus simple, plus modeste, et son parloir comme son cabinet de travail ne paraitraient pas à M. Marrast dignes de recevoir le dernier de ses huissiers.

Nous apprenons avec plaisir que Mr. le curé de Québec, a reçu une somme d'argent suffisante pour l'achat des vases sacrés de l'église St. Jean Baptiste. On doit féliciter les citoyens qui ont saisi une si belle occasion de faire le bien.

Le jour de Noël, il sera fait une collecte en faveur de la Société de St. Vincent de Paul. Les messieurs et dames qui suivent feront la quête à la Haute-Ville :

Mons. et Madame Ph. Panet,
" " Ls. Massue,
" " Z. Nault,
" " C. M. DeFoy,
" " A. B. Sirois,
" " Is. Gaudry,
" " J. B. Trudelle,
" " J. B. Fréchette.

A St. Roch elle sera faite par :

Mons. et Madame Jos. Tourangeau,
" " P. M. Paquet,
" " G. Garneau,
" " Ls. Prévost,
" " E. Blais,
" " J. Lefebvre,
" Mademoiselle Tourangeau,
" " Paradis,

La quête de l'Église de St. Patrice sera faite par des messieurs.

Ceux qui ne pourraient pas assister à l'office de ce jour, sont priés d'envoyer leurs offrandes au curé.

Nous jouissons à Québec, depuis plusieurs jours d'un temps doux qui rappelle le printemps. On ne doit peut-être pas trop se plaindre de ce temps, car les pauvres souffriront moins du froid.

La Société Harmonique de Québec doit donner ce soir un CONCERT, à l'hôtel St. George. Nous ne doutons pas que la soirée ne soit très amusante, car les messieurs qui composent cette Société ont la réputation d'être de bons musiciens.

A la suite d'une retraite prêchée par les Rév. Pères Lagier et Brunette, les habitans de St. Hilaire se sont enrôlés sous la bannière de la tempérance.

Nous avons reçu le premier numéro de La feuille d'Erable, revue littéraire publiée par les propriétaires de l'*Echo des Campagnes* et distribuée gratis à leurs abonnés. Nous souhaitons à nos confrères tout le succès possible.

Une autre paroisse, celle de Saint Elzéar de la Beauce, vient d'adopter des mesures contre l'usage des boissons fortes. Espérons que toutes les paroisses du Canada en feront autant ; les bonnes années reviendraient certainement alors.

Le 16 de ce mois la malle venait de laisser Montréal, lorsque des hommes placés en embuscade firent feu sur le postillon. Heureusement que l'arme fit fausse amorce. Les sacs contenaient une somme de £400 en billets.

La troisième conférence de M. Holmes s'est faite dimanche. L'orateur sait toujours se tenir à la hauteur de son sujet, et nous ne doutons pas qu'il ne produise les plus grands fruits.

M. l'abbé Taschereau, du séminaire de Québec, doit faire demain soir un discours sous le patronage de l'Institut Canadien. Le sujet choisi est, l'*Origine de la Société et du pouvoir politique d'après St. Thomas d'Aquin*. Les connaissances que possède ce monsieur en philosophie, sont un sûr garant que le sujet sera bien traité, et nous croyons que le public s'y rendra en foule. La lecture aura lieu à sept heures et demie, au lieu ordinaire.

La population catholique de Philadelphie s'élève maintenant à à peuprès 50,000

On montre actuellement aux Etats-Unis un diorama qui représente la campagne du général Taylor au Mexique.

Accident.—Le 4 octobre dernier, un nommé Louis Rondau, de Berthier ou de Maskinongé, Joseph Alex. Lizé, de Sandwich et William Smith traversaient le lac Michigan, Haut-Canada, lorsque la voile ayant fait chavirer la berge dans laquelle ils se trouvaient, ils se noyèrent tous trois. (*Minerve.*)

Les moulins du col. Gugy, à la rivière du Loup, viennent d'être la proie des flammes.

☞ Nous prions nos abonnés dont le semestre est expiré le 18 Décembre, de vouloir bien nous faire tenir le montant de ce qui nous est dû, et le semestre qui commence à cette époque.

Les messieurs suivants ont bien voulu se constituer agents de notre journal.

Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Inst.
Beaumont,..... Chs. LeTellier, écr.
Islet,..... L. Ballentyne, écr. Arp.
St. Charles,(Riv. Boyer.)Dr. Ls. Labtecque,écr.

Correspondance.

Jules L... écr. Stanstead.—Lettre et argents reçus ; journaux expédiés, (3 copies.)
Messire H... Varennes.—Lettre reçue, journaux expédiés. Merci de vos offres.
Madame M... Grondines.—Lettre et argent reçus.
A. R. V.... écr Trois-Rivières.—Lettre reçue ; journaux expédiés.
Dr. Ls. L... écr, St. Charles.—Lettre reçue. Merci.
Mr. A. D... Répentigny.—Lettre reçue ; journaux expédiés. Cet abonnement datera du 18 décembre.

RACINES BULBEUSES,
de l'établissement de H. Lange et Fils,
HARLEM, HOLLANDE.

CONSISTANT en Hyacinthes, Tulipes, Safran, Narcisses, etc.,
A VENDRE A TRES BAS PRIX, par
J. MUSSON.
Québec, 20 décembre, 1848.

A VENDRE PAR LE SOUSIGNÉ.
No. 4,
RUE LA FABRIQUE.

Spermes d'Amérique et de Belmont, cire, Stéarique, mèches pour lampions, cire patente, chandelles de composition et de suif.

AUSSI

Porter de Londres, en bouteilles et en quart.
Ale d'Allsa, en quarts
Whiskey écossais, de 7 ans

ET

Raisins d'Espagne, Citrons, Prunes, raisins de Muscatel, en lits, Amendes, noix, noix d'Espagne, Currants, raisins Sultana, Citrons, Ecorces de citrons et d'oranges.

W. LeCHEMINANT.
Québec 15 Déc. 1848.

Le soussigné
VIENT DE RECEVOIR ET OFFRE EN VENTE
AU PLUS BAS PRIX
UN ASSORTIMENT
d'Instruments de Musique

CONSISTANT en Cornets, Clarinettes et langue, Violons, Guitares et cordes, Flûtes et preceptens.

—ET—

Il a en main des **PIANO-FORTES** à VENDRE et à LOUER.

—AUSSI—

Cannes, Boites à toilette, boites à ouvrage, Secrétaire, Bretelles, Brosses à cheveux ; do à drap, à barbes, à souliers, à ongles et dents ; Razoirs, ciseaux, cuits, Pincettes, Trictrac et jeu de cartes ; Dés et dominos, bandes de cuir, pour razoir, bourses, livres de poches, Ladies' Companions.

Parfumeries,

Consistant en une variété de parfums, huiles, savons, poudre à dents, teintures pour les cheveux, Eau de Cologne etc.

Bijouterie.

Jones, camaïeux, loquets, dés, épingles, chaînes, Vinaigrettes, tabatieres et bracelets Bagage de pêche dans toutes ses variétés, sacs de peau et de tapis, parapluies, et une nombreuse variété d'articles de goût.

AUSSI.—NOMMÉ AGENT
pour les Célebres médecines de GRAEFENBERG,

SAVOIR, pilules végétales, absinthe de santé, onguent de la Montagne verte, la Panacée des enfants, le syrop de la dissenterie, la motion pour les yeux composé de salsepareille etc., etc.

Agent pour les pilules de Brandeth.
Wm. HICKMAN.
No 26, Rue La Montagne, Basse-Ville
Québec 15 décembre 1848.

A VENDRE.
700 QUARTS de FLUIR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand
W. Hamilton,
No. 63, rue St. Pierre,
Québec 15 décembre 1848.

Mr. G. R. Browne, Architecte surveillant et mesureur,

prend cette occasion d'annoncer aux citoyens de Québec qu'il est de retour en cette ville, et qu'il est associé avec J. P. M. Lecourt écr., architect et ingénieur civil. Les affaires seront de ce jour conduites sous le nom de

Browne et Lecourt,
ARCHITECTES & INGENIEURS CIVILS,
&c., &c., &c.

dans les bureaux présentement occupés par M Lecourt, No. 29, Rue Buade, vis-à-vis le bureau de Poste.

B. & L. sont maintenant prêts à exécuter des PLANS pour édifices publics et particuliers, dans le goût le plus moderne, et fournissent des spécifications, des estimations détaillées, et surveillent aussi la construction à des prix modérés.

Ornements de paysage et de jardins de toutes sortes.

On mesure les ouvrages de toutes descriptions.

☞ Mr. Brown a l'honneur d'informer que depuis son absence de cette ville, il a été Architecte de divers édifices publics en Canada parmi lesquels sont :

La Banque de la Cité,
Halle des Odd Fellow,
Presbytère Unitairien,
Théâtre Olympique, Montréal.
Eglise presbytérienne Ecossaise.
Chapelle presbytérienne, Lachine,
Théâtre Royal, Toronto,

outre de nombreux édifices de particuliers dans le Haut et Bas-Canada.
Québec, 13 décembre 1848.

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

LES REGLEMENTS DU COLLÈGE ayant reçu la sanction de l'Exécutif, ses LIVRES SONT MAINTENANT OUVERTS pour l'ENREGISTREMENT des MEMBRES.

Il est nécessaire que ceux qui désirent être enrégistrés, expédient au soussigné (*franc de port*) leur nom écrit d'une manière lisible et en toutes lettres, leur âge, le lieu de leur naissance, la date de leur commission provinciale, et le prix d'inscription, savoir : DIX PIASTRES en argent de Montréal.

Tous ceux qui ont signé la *pétition à la législature* pour l'acte d'incorporation ont le droit de se faire enrégistrer de suite pourvû qu'au moment où ils ont ainsi signé, ils aient possédé une licence provinciale pour pratiquer la médecine etc., etc.; et, en vertu du réglement qui a rapport aux membres, les livres du Collège seront ouverts pendant SIX MOIS, à partir de l'époque de la passation des dits réglements, savoir le DIX octobre 1848, pour l'enrégistrement de tout membre de la profession qui désire le faire pourvu qu'il ait eu une licence provinciale pour pratiquer la médecine etc., etc.; quatre ans à l'époque de la passation de l'acte d'incorporation, savoir le 27 juillet 1847.

FRANCIS C. T. ARNOLDI, M. D.
C. M. et C. du B. C.